

UNIFORMES & Règles de port

Pour répondre à nos nombreuses demandes d'amélioration de nos uniformes et des règles de port, la direction a modifié la gestion et le management de l'habillement.

Une rencontre avec les organisations syndicales s'est tenue ce jour.

Beaucoup d'actions et d'évolutions sont en cours et l'habillement va déménager vers la cité PN dans un nouvel espace pour, espérons-le, mieux gérer les 190 références et 250000 pièces d'uniformes en stock.

La CFE-CGC a réitéré vos principales demandes :

- ✓ **Urgence sur la qualité et le confort de TOUTES les chaussures**, notamment féminines en développant l'offre (semelles, talons, etc...)
- ✓ **Amélioration de la qualité des tissus et des coupes des vêtements, confort thermique...**l'été tout le personnel « étouffe »
- ✓ Obligation du vernis à ongle, collants, coiffure, montre « femme » ? Les évolutions sociétales imposent d'adapter mais aussi de clarifier les règles de port de l'uniforme.
- ✓ **Possibilité de changer de taille de façon autonome en Aerovett**
- ✓ Mise en place de distributeurs de chaussures et de collants pour les « urgences ».



Les fonctionnalités d'échange des articles défectueux/ inadaptés ou pour signaler un problème existent déjà sur le site Aerovett.

Plus elles seront utilisées et plus le prestataire sera contraint de s'améliorer.

Maintenant que nous avons des interlocuteurs, la CFE-CGC va suivre de près ce sujet.

Contactez vos représentants pour remonter vos demandes.

**Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre,
ensemble, défendons notre avenir**

